

Vigilance météorologique orange pour orages sur le département du Gers

La préfecture du Gers communique :



Vigilance météorologique orange pour orages sur le département du Gers

Au vu des conditions météorologiques, le département du Gers est placé en vigilance orange « orages » par Météo- France à compter de 14 heures aujourd'hui, lundi 8 juillet 2019.

Description et évolution de l'événement :

Des orages plus organisés et plus virulents se développent en cours d'après-midi sur les départements pyrénéens et progressent, vers le nord-est, d'ici la nuit prochaine. Ces orages seront localement violents avec une activité électrique soutenue et des précipitations intenses pouvant atteindre 20 à 40 mm, voire localement plus de 50 mm en peu de temps. Ils pourront également s'accompagner de chutes de grêle et de rafales de vent entre 80 et 100 km/h.

Actions entreprises par la préfecture :

Dans le cadre de cette vigilance orange, la préfète a informé l'ensemble des services, opérateurs, mairies du département et leur a demandé de diffuser les conseils de comportements à adopter face à ces conditions météorologiques :

- Évitez tout déplacement inutile et dans tous les cas, limitez votre vitesse sur la route
- Tenez-vous éloignés des cours d'eau et respectez les consignes et interdictions mises en place
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau
- En cas de pluies intenses, ne descendez pas dans les sous-sols, garages, caves
- Prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- Ne vous abritez pas sous les arbres et évitez les promenades en forêt.

La préfète engage chacun à être très vigilant et à respecter les consignes de sécurité.

Compte tenu des précipitations attendues, le niveau des cours d'eau fait l'objet d'une vigilance accrue de la part des services concernés.